



Contribution du Colonel Christophe Soriano

Cycle de Conférences « Les Outre-mer français » : « Le service militaire adapté, au service de la jeunesse et des territoires ultramarins »

Jeudi 19 février 2026

A la différence des forces armées, des forces de sécurité intérieure ou des douanes, la contribution du service militaire adapté (SMA) à la défense des intérêts français en outre-mer, n'apparaît pas évidente de prime abord. Les militaires du SMA ne se préparent en effet pas à repousser des agresseurs armés, ni à maintenir l'ordre public ou à lutter contre les trafics illicites.

Pourtant, cette implication du SMA s'éclaircit lorsqu'on s'intéresse aux définitions des termes. Ainsi, défendre consiste à la fois à empêcher un ennemi d'agir contre soi mais aussi à venir en aide ou au secours de quelqu'un. La défense désigne par ailleurs l'action de protéger ou de se protéger, tandis que l'intérêt peut être conçu comme un avantage, une utilité ou un attrait.

Dans cette acception, si on considère les outre-mer français comme un avantage et une richesse, ce qu'ils sont en toute objectivité, alors le SMA participe de la défense des intérêts français en outremer en contribuant à protéger et développer ces territoires éloignés de la France hexagonale et en venant en aide à une partie de sa jeunesse ultramarine.

Une présentation de ce dispositif particulier que constitue le service militaire adapté est nécessaire avant d'aborder comment celui-ci contribue à accompagner de nombreux jeunes d'outre-mer tout en protégeant et développant leurs territoires.

Un dispositif original qui a fait ses preuves

Créé à titre expérimental en 1961 sur décision du Premier ministre Debré et du général Némó, commandant supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane, le SMA visait déjà à offrir une réponse à une crise sociale et économique en cours dans ces départements (chômage, troubles sociaux, retards d'équipements, conséquences démographiques). Plutôt que de former de jeunes appelés du contingent à combattre l'ennemi soviétique, il s'agissait d'encadrer sur place cette jeunesse, de lui donner une formation civique et morale et de lui offrir la possibilité d'apprendre un métier transposable dans le monde civil (maçon, mécanicien, conducteur d'engins, etc.). Ce dispositif innovant présentait le double intérêt de contribuer au développement du territoire en améliorant ses infrastructures, notamment routières et portuaires, tout en préparant professionnellement les jeunes appelés à entrer dans la vie active.

Fort de son succès initial dans les Antilles-Guyane, le SMA s'est progressivement déployé dans les outre-mer français de l'océan indien et du Pacifique entre 1965 et 1989. Au moment de la suspension du service national en 1996, il a été décidé de maintenir le SMA mais d'orienter sa mission originelle vers la resocialisation d'une partie de la jeunesse ultramarine en situation d'échec, par la formation citoyenne et professionnelle. Ayant réussi sa mue, le SMA s'est alors vu demander de doubler les effectifs de jeunes accueillis pendant la décennie 2010-2020.

Aujourd'hui, le SMA est un dispositif militaire d'insertion socio-professionnelle accueillant près de 6 000 jeunes ultramarins de 18 à 25 ans. Mis pour emploi au ministère de l'Outre-mer sous la tutelle de la direction générale des Outre-mer, il se compose d'un État-Major et d'un centre de formation situés en France Hexagonale et de 7 régiments stationnés en outre-mer. En 2025, 80 % des volontaires passés dans un régiment du SMA ont obtenu un emploi (CDD ou CDI) ou ont poursuivi leur formation professionnelle dans un établissement dédié afin d'acquérir un meilleur diplôme.

N'ayant cessé d'évoluer, le SMA poursuivra entre 2026 et 2030 son adaptation constante en mettant en œuvre le plan IMPACT, visant à valoriser l'offre de formation pour les volontaires, à renforcer la résilience des outre-mer et à rééquilibrer son dispositif. La montée en puissance depuis 2023 de la Fondation du SMA vient par ailleurs compléter l'action du SMA dans le développement humain et des territoires.

Un dispositif sur 3 océans



Au service d'une jeunesse en quête de sens

Les jeunes accueillis au sein du SMA présentent de nombreuses difficultés les empêchant d'obtenir un emploi légal et stable et de s'intégrer pleinement dans la société. Afin de lever ces freins à une insertion socio-professionnelle, tels qu'un décrochage scolaire précoce ou de fortes problématiques sociales, le SMA met en œuvre une formation la plus individualisée possible. Il s'agit ainsi de s'adapter aux spécificités culturelles et sociétales de chaque territoire d'outre-mer. Un jeune marquisien de Ua Pou sera en conséquence pris en compte de manière différente qu'un jeune amérindien de Trois sauts. Un accompagnement médical, psychologique et social des jeunes est également mis en place pour les aider à réduire d'éventuels blocages¹. Par ailleurs, une éducation spécifique à l'hygiène de vie et à la pratique du sport est réalisée et adaptée à chacun². Enfin, il s'agit bien entendu de s'adapter également

¹ 4 jeunes ultramarins sur 10 souffrent de dépression. Avis du CESE sur la santé dans les Outre-mer. Janvier 2026.

² Dans le Pacifique, 70% des adultes sont en surpoids et 40% au stade d'obésité. Avis du CESE sur la santé dans les Outre-mer. Janvier 2026.

aux spécificités géographiques et économiques de chaque territoire afin de répondre aux contraintes et aux besoins particuliers de chacun.

L'acquisition de compétences globales et pratiques va irriguer toute la durée de présence d'un jeune dans un régiment du SMA. Grâce à la mise à disposition de professeurs de l'éducation nationale, le (ré)apprentissage des savoirs de base sera réalisé au moyen d'une andragogie adaptée à des jeunes ayant décroché de l'école très tôt et dont 33 % ont un niveau d'illettrisme évalué comme très lourd ou lourd³. 90 % de ces jeunes obtiennent le certificat de formation générale⁴ pendant leur passage au SMA. La réussite pour 80 % d'entre eux au permis de conduire permet également de lever un des freins à leur insertion. En outre, le jeune ultramarin va également acquérir des savoir-faire et des compétences dans une filière professionnelle, aux débouchés concrets et réels dans son territoire. C'est ainsi 12 grandes familles professionnelles (agriculture, mécanique, informatique, etc.) et plus de 90 formations différentes (agent de restauration, aide à la petite enfance, carreleur, etc.) qui sont proposées aux jeunes et qui sont adaptées en permanence aux réalités du territoire.

Surtout, le principal atout supplémentaire du SMA réside dans l'apprentissage de valeurs fondamentales et transposables dans le monde de l'entreprise et dans la société. Ainsi, l'application des règlements militaires, l'apprentissage des règles de vie en communauté, l'éducation citoyenne et la transmission de valeurs telles que le sens du collectif ou le goût de l'effort, donnent au jeune un cadre clair, constructif et protecteur qui lui permet de s'accomplir, de retrouver un sens et la fierté de réussir. En définitive, ces bases comportementales qui lui ont manqué auparavant lui serviront dorénavant toute sa vie.



Au service du développement et de la résilience des territoires ultramarins

Une des premières missions historiques du SMA a consisté à contribuer à la construction d'infrastructures permettant de désenclaver une partie des territoires. Ainsi, des portions de la route nationale n° 1 entre Cayenne et Tomate et de la route de l'est vers Saint Georges de l'Oyapock ont été construites par le RSMA de Guyane. En Martinique, la route entre l'anse Cafard et la petite anse ou le pont Bayley à Basse pointe ont été réalisés par des jeunes du SMA, tandis que ceux du RSMA de Nouvelle-Calédonie ont créé ou entretenu de nombreuses pistes permettant d'accéder à l'intérieur du Caillou. De nos jours, l'accent est davantage mis sur des chantiers d'application pédagogique, visant à faire restituer de manière pratique les savoir-faire acquis par les jeunes tout en recherchant un objectif

³ Selon les critères de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

⁴ 1^{er} diplôme délivré par l'Éducation nationale et certifiant la maîtrise des connaissances attendues en fin de cycle 3 (collège).

de préservation ou de valorisation du patrimoine des territoires. Ainsi, le RSMA de Nouvelle-Calédonie participe année après année à la préservation du site de la mine de Tiebaghi, celui de Guyane s'emploie à maintenir en l'état l'ancien camp de la relégation, tandis que le régiment de Polynésie française a contribué à valoriser un ancien Marae à Hiva Oa.

De par son objectif d'insertion socio-professionnelle, le SMA fait partie intégrante du monde économique des outre-mer. Au-delà des contacts noués avec les entrepreneurs ou les institutionnels du monde économique, le SMA participe aux réflexions sur les changements et les adaptations à apporter dans ces domaines. Il modifie ainsi constamment ses filières professionnelles afin de répondre aux réalités de chaque territoire. En liaison avec les chambres des métiers et les réseaux d'entrepreneurs, il accompagne les petites et grandes évolutions économiques en anticipant la formation de nouveaux métiers. Ainsi, au moment du boom du Nickel en Nouvelle-Calédonie, le régiment a créé une filière spécifique à la conduite des engins spécialisés miniers. Dans les territoires à la démographie vieillissante, des filières d'assistant de vie aux familles ont été créées. Le SMA place en particulier un effort marqué sur la souveraineté alimentaire, les économies vertes et bleues, et celle du numérique.

Enfin, les jeunes du SMA contribuent régulièrement à intervenir directement au profit des populations atteintes par une crise climatique. Agissant sous le contrôle opérationnel du commandant supérieur de zone, et en réponse à une demande de concours ou à une réquisition des autorités étatiques, les jeunes du SMA mettent ainsi à profit les compétences acquises en termes de secours aux populations et les valeurs développées d'engagement collectif et de civisme. Les jeunes réunionnais et mahorais sont ainsi récemment intervenus lors des passages des cyclones Irma et Chido. Les jeunes polynésiens ont aidé des habitants victimes d'inondations, tandis que les jeunes mélanésiens interviennent régulièrement sur des feux de forêt. Au-delà de l'aide concrète et indispensable que cela constitue, ces interventions au cœur des outre-mer matérialisent également pour le jeune un changement de stature dans son territoire. Auparavant plutôt considéré comme faisant partie des difficultés de sa communauté, il apparaît dorénavant comme une de ses solutions.

Au service des territoires



Colonel Christophe SORIANO
Adjoint au général commandant le SMA
DGOM / SMA / COLADJ
Service militaire adapté
27 rue Oudinot – 75007 Paris
Tél : 01 53 69 22 89 / Port : 07 70 22 62 56
christophe.soriano@outre-mer.gouv.fr

